



## Autorisation de consultation du casier judiciaire du pays d'origine

**à compléter uniquement si vous êtes né  
dans un pays de l'U.E. ou de l'E.E.E\* autre que la France**

Je, soussigné(e)

né(e) le :

à (ville – pays) :

de nationalité :

autorise expressément le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) de la CCI de Bordeaux à demander l'équivalent du bulletin n° 2 auprès du casier judiciaire de l'Etat membre de ma nationalité, par l'intermédiaire du casier judiciaire national français, comme prévu par l'alinéa 2 de l'article 3, II. du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 pour contrôler que je remplis les conditions de capacité pour pouvoir exercer une activité immobilière relevant de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970.

Date :

Signature :

\* EEE (Espace Economique Européen) : 27 pays membres de l'UE + Liechtenstein, Norvège, Islande